

Communiqué de l'AFPS 63 : Halte à la répression de BDS France à Montpellier

COMMUNIQUÉ de l'AFPS 63

Halte à la répression de la Campagne BDS France à Montpellier

L'AFPS 63 (Clermont-Ferrand) soutient le groupe BDS France-Montpellier et dénonce le harcèlement policier aux ordres de la Mairie dont ses militant.e.s sont l'objet.

En 2018, plusieurs procès-verbaux ont été dressés au nom d'un militant membre de ce groupe (JL Moragues) pour « occupation illégale de l'espace public », des contraventions ont été envoyées pour « Émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme ».

Ces faits ne sont pas isolés, ils s'inscrivent dans une longue suite d'attaques menées contre BDS France-Montpellier depuis 2015 : plaintes contre les militant.e.s, intimidations, brimades, PV et contraventions, saccage du chapiteau BDS sur la place de la Comédie par la police, interdiction de manifestations, une vingtaine d'auditions au commissariat, convocations en préfecture, plainte pour diffamation, rappel à la loi ...

Parce qu'il conteste cette contravention et dénonce une nouvelle atteinte à la liberté d'expression et de manifester qui se cache derrière une prétendue infraction au code de la santé publique, JL Moragues est convoqué au tribunal de police le 16 octobre 2019 à 8h30.

La liberté d'expression, fondement de toute démocratie, est le pilier de toutes les libertés civiques. En soutenant le groupe BDS France-Montpellier, nous nous battons pour notre liberté

et pour le droit à l'appel au boycott.

Nous appelons celles/ceux qui le peuvent à être présents le 16 octobre 2019 pour manifester une large solidarité avec nos camarades de BDS France-Montpellier, devant le tribunal de police à Montpellier dès 8H.

Le CA de l'AFPS 63, Clermont-Ferrand, 05 octobre 2019